



**Assurons
un monde
plus ouvert**

Communiqué de presse

Issy-Les-Moulineaux, le 6 février 2025

La Fondation CNP Assurances lance un appel à projets sur son nouvel axe pour la santé des jeunes

Engagée depuis sa création en faveur de la santé publique, la Fondation CNP Assurances a annoncé, en décembre dernier, son nouvel axe stratégique « Pour la santé des jeunes ». La Fondation CNP Assurances lance, à compter d'aujourd'hui, un appel à projets sur ce thème.

Dans le cadre de son nouveau plan d'action pluriannuel, la Fondation CNP Assurances s'engage concrètement pour positionner la santé physique et mentale des jeunes au cœur de son action. Elle entend également poursuivre son soutien auprès de partenaires associatifs.

Un appel à candidatures pour sélectionner des projets œuvrant en faveur de la santé des jeunes.

Il vise à sélectionner des projets à fort impact social et sociétal menés par des structures publiques ou privées d'intérêt général, éligibles au mécénat. Ces projets doivent agir pour la santé des jeunes de 0 à 20 ans. Il cible en particulier des projets autour de :

- La santé physique des jeunes, et notamment l'accès aux soins, l'éducation à la santé, la lutte contre la sédentarité et la lutte contre les addictions...
- La santé mentale des jeunes, et notamment son repérage précoce, la prise en charge adaptée, le développement des compétences psychosociales, l'accompagnement de l'entourage et l'usage du numérique (réseaux sociaux notamment).

Les projets soutenus pourront être des actions de terrain, de prévention/sensibilisation ou des projets de recherche-action, en cours ou dont la mise en œuvre pourrait débuter avant le 31 décembre 2025 en France métropolitaine. Ils devront notamment proposer une réponse à fort potentiel sur leur périmètre géographique et auprès des publics visés. Ils devront se distinguer par leur caractère innovant.

Les notes d'intentions sont à déposer entre le 6 et le 27 février. La Fondation CNP Assurances les examinera entre le 28 février et le 30 mars 2025. Elle retiendra les candidatures les plus pertinentes quant à la thématique et l'ambition du projet.

Les porteurs de projets présélectionnés seront alors invités à remplir un dossier de candidature complet entre le 31 mars et le 20 avril 2025. La présentation des projets au conseil d'administration de la Fondation CNP Assurances sera enrichie d'avis d'experts et de jeunes pour représenter les potentiels bénéficiaires des projets. La sélection des projets sera finalisée avant le 30 juin 2025.

Le montant de la dotation remise à chaque structure lauréate sera compris entre 50 000 euros et 150 000 euros pour un an. Elle sera reconductible jusqu'à 2 fois maximum selon la durée du projet et les évaluations

effectuées chaque année. Ce montant sera fixé selon les besoins du projet, à l'appréciation du conseil d'administration.

Le dépôt de candidature est accessible dès ce jour à l'adresse : <https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/qui-sommes-nous/la-fondation-cnp-assurances/agir-pour-la-sante-des-jeunes>

Agathe Sanson

Directrice dialogue parties prenantes, communication et mécénat de CNP Assurances, vice-présidente de la Fondation CNP Assurances



« La Fondation CNP Assurances est désormais engagée à agir ensemble pour le bien-être physique et mental des jeunes dans la société. Parce qu'ils sont les premiers concernés, nous avons décidé d'intégrer les jeunes dans la sélection des projets à fort impact social et sociétal que la Fondation CNP Assurances soutiendra dans les prochaines années. Des jeunes participeront ainsi aux comités consultatifs intégrés dans le processus de présélection des dossiers. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 550 M€ en 2023. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 14 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous : [in](#) [f](#) [v](#) [@](#) [X](#)